

TRAVAUX D'ELEVES DU COLLEGE DE TOURNAY



L'action de la sécurité civile lors de la crue du 13 juin 2013



Le 18 juin 2013, dans le Sud-Ouest de la France, une crue du Gave a provoqué des dégâts considérables et une inondation. La Sécurité civile entre en jeu.

Sous l'autorité du Préfet des Hautes-Pyrénées, le Service départemental d'incendies et de secours (SDIS) 65 intervient immédiatement. Au vu de l'ampleur de la catastrophe, les sapeurs-pompiers des Pyrénées-Atlantiques, du Gers, de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne et de l'Ariège, ainsi que la Croix-Rouge, sont appelés en renfort. Les militaires de l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité civile (UIISC) n°7 de



Brignolles sont également dépêchés sur zone.

Une cellule de crise est mise en place à la Préfecture, et un poste de commandement de campagne est installé au plus près. Les hommes de l'Établissement de soutien opérationnel et logistique (ESOL) de Jamac prennent en charge la logistique des secours.

Sur les lieux, les secours commencent par analyser la situation : persistance de dangers potentiels, présence de victimes et évaluation de leur état, estimation des besoins en matériel. Pendant les interventions, des moyens spécifiques sont mis en

oeuvre, comme les barques et les hélicoptères. Une unité spécialisée de nageurs-sauveteurs aquatiques est déployée. Une fois les victimes secourues, les sauveteurs sécurisent les habitants à leur tour, en les évacuant des sites toujours à risques. Les situations les plus urgentes étant traitées, l'hélicoptère de la Sécurité civile assurera le ravitaillement des villages dont les accès ont été coupés par la crue.

Document réalisé par les cadets de la sécurité civile du collège du Val d'Arros à Tournay (Amandine, Camille, Mathias, Théo) sous la direction de Messieurs BARRERE et DUPUY 2017 (PAO Y.Mercier)



La crue du Gave du 18 juin 2013



Cartographie des torrents à la source de la crue (inondations.loucrup65.fr)

Le 17 juin 2013, des pluies soutenues s'abattent sur les Pyrénées. Depuis quelques jours déjà, la température s'est élevée, et le cumul de neige important dans les vallées de Gavarnie, Cauteret et Barèges s'est mis à fondre. Le 18 juin, dans la nuit, plusieurs torrents de montagne entrent en crue.

Dans la vallée de Barèges, le Bastan sort de son lit le premier, et emporte avec lui routes, ponts et habitations.

Dans la vallée, à Luz-Saint-Sauveur, il rejoint le Gave et la crue gagne encore en puissance. Les berges s'érodent et les prés sont emportés. Le Gave inonde la vallée et la violence de la crue détruit les aménagements sur ses rives. Plus bas, Pierrefitte-Nestalas, Argeles-Gazost, puis Lourdes, sont touchés à leur tour, et les dégâts y sont très importants. Cette catastrophe a été très médiatisée, surtout sur la ville de Lourdes.

Trois victimes ont trouvé la mort durant cette crue, qui a fait des millions d'euros de dégâts.

Le 28 juin 2013, l'arrêt de catastrophe naturelle est publié.

Document réalisé par les cadets de la sécurité civile du collège du Val d'Arros à Tournay (Amandine, Camille, Mathias, Théo) sous la direction de Messieurs BARRERE et DUPUY 2017 (PAO Y.Mercier)



Le portage pendant les inondations (inondations.loucrup65.fr)



Les cadets de la sécurité civile dans les Hautes-Pyrénées

Coordonateur du dispositif :
Direction départementale des services de l'éducation nationale
Yohann Mercier
Infirmier conseiller technique responsable départemental
13, rue Georges Magnoac
65000 Tarbes
05-67-76-56-66

Coordonateur du dispositif :
service départemental d'incendie et de secours 65
Capitaine Parent
Adjoint au service de prévention
Zone industrielle
Rue de la Concorde
65321 Bordères sur l'Echez
05-62-38-18-00



LES OBJECTIFS

Favoriser une culture de la sécurité civile,

Sensibiliser aux comportements de prévention,

Développer un sens civique chez les jeunes élèves,

Reconnaître les cadets comme assistants de sécurité lors des exercices d'évacuation ou de confinement (PPMS),

Favoriser l'engagement ultérieur des élèves au sein de la sécurité civile (engagement des jeunes sapeurs-pompiers)

Un dispositif innovant

CONTEXTE

Le 18 juin 2015, les ministres de l'Intérieur et de l'Education Nationale ont signé une convention cadre de partenariat mettant en œuvre le programme des « cadets de la sécurité civile » au service des établissements scolaires. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la promotion des valeurs de la République et des démarches citoyennes.

En effet, la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile et notamment son annexe « orientation de la politique de la sécurité civile », précise que « la sécurité civile est l'affaire de tous. Tout citoyen y concourt par son comportement.

Les valeurs de la république

Une véritable culture de la préparation aux risques et aux menaces doit être développée ». Face à une société en évolution permanente et à l'émergence accrue des risques et des menaces, (accidents de la vie courante, du travail, actes d'incivilité, risques naturels et technologiques, actes de terrorisme,...), la culture de la prévention et de la sécurité doit s'acquiescer dès l'adolescence. L'article L. 312-13-1 du Code de l'éducation énonce que « tout élève bénéficie, dans le cadre de sa scolarité obligatoire, d'une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours ainsi que d'un apprentissage des gestes élémentaires de premier secours ».

« J'ai découvert ce que voulait dire l'engagement au service des autres »

« Cette année, j'ai appris les valeurs que véhicule la sécurité civile, je poursuivrai mon engagement au service de l'intérêt général, »

Propos recueillis auprès des cadets

LA DECLINAISON DEPARTEMENTALE

Ce dispositif a vu le jour suite à la signature de la convention cadre de partenariat le 11 juin 2016 entre la préfecture des Hautes-Pyrénées, le service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Pyrénées et la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Hautes-Pyrénées.

Le programme a pu être expérimenté pour la première fois à la rentrée scolaire 2016-2017.

Deux établissements y ont pris part :

⇒ Collège du Val d'Arros à Tournay, 12 élèves

LE PROGRAMME

Durant l'année scolaire, les élèves ont suivi un enseignement dispensé en collaboration par les équipes éducatives et les formateurs sapeurs pompiers. Il ont permis aux élèves de découvrir et d'appréhender le milieu des sapeurs pompiers ainsi que les valeurs qu'ils véhiculent.

Plusieurs temps forts se sont déroulés le samedi matin dans les centres d'incendie et de secours et à l'école départementale du SDIS. Une attestation de formation leur a été remise officiellement lors de la cérémonie de la journée nationale des sapeurs pompiers.

Le programme sera décliné dans trois établissements :

⇒ Collège du Val d'Arros à Tournay (12 élèves, 5ème)

⇒ Collège du Haut Lavedan à Pierrefitte-Nestalas (12 élèves, 4ème)

⇒ Lycée Saint Pierre à Tarbes (12 élèves, 3ème)



COLLEGE DU VAL D'ARROS DE TOURNAY

12 élèves de 5ème

2 personnels education nationale

Et les sapeurs pompiers du

CIS de Tournay



COLLEGE DU HAUT-LAVEDAN DE PIERREFITTE-NESTALAS

12 élèves de 4ème

2 personnels education nationale

Et les sapeurs pompiers du

CIS d'Argels -Gazost et du CIS de

Pierrefitte-Nestalas



LYCEE SAINT PIERRE DE TARBES

12 élèves de 3ème

2 personnels education nationale

Et les sapeurs pompiers du

CIS Rivadour à Aureilhan

